



Congés payés et repos hebdomadaire

Par **Manu62128**, le **20/02/2018** à **23:05**

Bonjour

Je travail dans une station service d autoroute ,la manager établie les planning trois mois à l avance et nous sommes annualisés mais aucune semaines de travail est identique je peux avoir mais jour de repos le lundi et mardi ou le samedi dimanche ou même un le lundi et l autre le vendredi, ce n est jamais la même chose.Mais je voulais savoir lorsque l on pose une semaine de congé doit on etre en repos avant ou pas comment cela fonctionne t il?

Car pour le moment lorsque l on travail le dimanche elle nous fait finir à 13h pour qu il y ai 11h de repos avant de partir en Cp

Existe t il un texte de loi?

Car mon syndicat me dit que des CP c est comme des jours de travail donc si on travail du jeudi au dimanche et qu on enchaîne les congés c est illégal car cela fait 10 jours de travail consécutifs.

Pour info elle me décompté les congés du lundi au samedi inclus

Merci de m aider car moi et mes collègues sommes dans l incompréhension total.

Par **P.M.**, le **21/02/2018** à **08:24**

Bonjour,

Normalement, c'est l'employeur qui fixe les dates des congés payés ou les règles de leur prise en respectant la législation...

En tout cas le décompte des congés payés ne commence que le premier jour ouvré pendant lequel vous auriez dû travailler peu importe que le salarié se trouve en repos avant ou pas...

Pendant les congés payés, le contrat de travail est suspendu, cela ne peut donc pas être considéré comme une période de travail effectif pour l'application du repos quotidien ou hebdomadaire...